L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureau : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI, 10 AOUT 1894.

PETITES ANNONCES.

BREITLING & SCHMIDT, magasin de meuble à bon marché, 607 rue Royale, entre Toulouse et St Pierre—Meubles achetés, vendus et échangés. Matelas crin à ressorts et en mousse faits sur commande; vieux matelas remis à neuf. Aussi tous genres de travaux de TAPISSERIE exécutés avec la plus grande habileté. MEUBLES bien réparés, nettoyés et remis à neuf; travaux bien finis et garantis.
3 août—3m

DEMANDES.

On demande—Une servante de premier ordre; elle doit coucher à domicile; bonne référence. S'adresser 995 avenue St Charles, coin Constantinople. 9 août—3f

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE.

John Rocchi vs Angelo Damma.

PREMIERE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-ORLÉANS—Nos 22,048—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. J. Paris Childress, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, le VENDREDI, 17 août 1894, à midi, à mon entrepôt, rue Lafayette, entre les rues St-Charles et Carondelet, de la propriété ci-après décrite—

Huit orgues.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Cela étant la seconde et dernière vente publique, je vendrai la propriété ci-dessus à 12 mois de crédit avec une bonne et solvable sécurité portant 5 pour cent d'intérêt de la date jusqu'à paiement final: les frais de cour devront être payés comptant, disons environ $600 00.

WM. NELSON
Constable.

7 août—7 14 17

Norbert Ranson vs Dave Ellis.

DEUXIEME COUR DE CITÉ de la Nouvelle Orléans — No 20,685. — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan, devant mon entrepôt, No 95, nouveau No 429 rue Royale, entre les rues Conti et St-Louis, dans le deuxième district de cette ville, le JEUDI, 9me jour d'août 1894, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de meubles de maison.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

P. AD. FORTIER,
Constable de la Deuxième de Cité de la Nlle-Orléans. 28 juil.—28—août 1 9

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Cyrus Yale.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 29,799, Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par C. L. Bruns, exécuteur testamentaire dativ de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

A. V. FLOTTE,
Greffier.

9août—9 14 18

Succession de Julia Douglas, femme de Lawson Murray.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 42,408—Division C. — Attendu que Samuel D. Jacobs a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Julia Douglas, femme de Lawson Murray, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
Greffier.

9 août—9 14 18

Succession de Pat'k Kane.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 37,432—Division E—Attendu que Mary Kane (née Brennan) veuve de Patrick Kane, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécutrice testamentaire dative dans la succession de feu Pat'k Kane, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
Greffier.

7 août—7 11 16

Succession de Edwin M. Rushs.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 39,957—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personne intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en sont) pour lesquelles le compte final présenté par A. W. Moffett et Robt. E. L. Rushs, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

A. V. FLOTTE,
Greffier.

31 juil—31—août 4 9

Succession de Frank Muller.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 43,389—Division C.—Attendu que Mary Muller a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Frank Muller décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.

A. V. FLOTTE,
Greffier.

1er août—1 5 10

Succession de N. D. Wallace.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 43,422—Division B—Attendu que Mme Genevieve Cottrane, veuve de N. D. Wallace, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu N. D. Wallace, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
Greffier.

3 août—3 7 12

AVIS AUX CREANCIERS

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans. No 42,838. Division B—Richard Toole vs ses créanciers—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers de Richard Toole, l'insolvable dans cette affaire, soit convoquée et tenue par devant Théodule Bulsson, Esq., notaire public, en son bureau, No 14 rue Carondelet, en cette ville, le VENDREDI, 31me jour d'août 1894, à 11 heures A. M., dans le but de décider et fixer les termes et les conditions d'après lesquels les créanciers fonciers rendues dans cette affaire devront être vendues.

Nouvelle-Orléans, 30 juillet 1894.
(Signé) F. A. MONROE,
Juge de cette Cour, Division C, agissant pour l'Hon. Fred. D. King, Juge de la Division B, maintenant absent en congé.

Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
8 août—8 19 21

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans.—No 43,436—Division C.—Ordre de Cour.—J'ames Toole vs ses créanciers. —Considérant la présente pétition, tableau et affidavit. Il est ordonné qu'une réunion des créanciers soit tenue par devant H. L. Garland, Jr., notaire public, le 5 septembre 1894, pour délibérer s'ils doivent lui accorder un répit, comme demandé; et que dans l'intervalle toutes les procédures contre la personne et les biens de James Toole soient suspendues, et que H. S. Suthon, Esq., soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 2 août 1894.
Signé: F. A. MONROE,
Juge.

Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
4 août—4 11 19 26—sept 5

Joseph Jacquet vs ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 41,900—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par I. H. Steuffer, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
Greffier.

5 août—5 9 14

The Lumber & Neal Lumber and Manufacturing Co. Limited et al vs The Louisiana Improvement Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 39,571—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par H. Ben a et A. Habenicht, liquidateurs ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
Greffier.

31 juil—31—août 4 9

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans. No 42,364, Division B—Arthur L. Marque vs ses créanciers.—Ordre de Cour.—Que la réunion des biens de pétitionnaire, Arthur L. Marque, soit et est par le présent acceptée par la cour en bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue par devant William Ardill, notaire public, en cette bourse, No 148 rue Common, commencant le 27me jour d'août 1894, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic, voter sur son application pour une décharge et sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises par le dit syndic; l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne dudit que ne soient suspendues, et que Francis Lacy Jr. soit nommé avoint pour représenter ces créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 25 juillet 1894.
(Signé) F. A. MONROE, Juge de cette Cour, Division C, agissant pour l'Hon. F. D. KING, Juge de la Division B, maintenant absent en congé.

A partir
Du 1er Janvier,
Mon adresse
Sera:

PAUL CONRAD,
Puerto Cortez,
Honduras, C. A.

Care Central America Express,
Port Tampa City,
Florida, U. S. A.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

J. & M. Schwabacher versus Henry Del Bondio.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 12,287.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 14 août 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droits, titre et intérêt de Henry Del Bondio dans la succession de Frederick Del Bondio, No 2,707 de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, et particulièrement et spécialement tous les droits, titre et intérêt des propriétés ci-après décrites d'après un inventaire de la dite succession.

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Camp, Robin, Race et Magazine, formant l'encoignure des rues Camp et Robin, et mesurant, au pied américain, cent vingt-sept pieds dix pouces et quatre lignes de face à la rue Camp sur une profondeur de cent vingt-sept pieds dix pouces et quatre lignes, entre lignes parallèles, et composant d'après portion des lots désignés par les numéros 3, 4 et 5.

3° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé à l'encoignure des rues Nouvelle-Levée et Erato, dans le Premier District de cette ville, désigné par le No 1 et mesure, au pied français, quatre vingts pieds de face à la rue Nouvelle-Levée sur une profondeur de cent trente pieds de face à la rue Erato.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

13 juil—13 20 27 août 3 10 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif Civil de Grandes Propriétés de Valeur non-améliorées dans le Sixième District.

Avenue Henry Clay, entre les rues Magazine et Constance et embrassant toute la façade de l'avenue Henry Clay et formant les encoignures des dite deux rues (la rue en arrière étant Webster),

— EI —

Avenue Henry Clay, entre Camp et Magazine, et formant l'encoignure de l'avenue Henry Clay et de la rue Magazine (la rue en arrière étant Calhoun).

Rudolph Danneel vs John Klein, Procès No 43,003.

Rudolph Danneel vs Frank W. Shotwell et als, Procès No 43,004.

Rudolph Danneel vs John Klein et als, Procès No 43,005.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—En vertu de trois writs de saisie et vente, à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus intitulées respectivement, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 14 août 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Une certaine portion de terre ensemble avec tous les droits, voies, privilèges y appartenant, en quelque sorte que ce soit, située dans le sixième district de cette ville, dans l'îlet No 26 de Bartheville, borné par l'avenue Henry Clay, les rues Magazine, Webster et Constance, composée de tous les lots Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 23 et 24 et la portion du fond du lot No 11 et mesurant deux cent quatre-vingt-quatre pieds sept pouces et deux lignes de face à l'avenue Henry Clay sur une profondeur et façade sur la rue Magazine de cent soixante-dix pieds, et mesurant de profondeur et façade sur la rue Constance de cent quarante pieds, puis sur une ligne courant en ligne droite avec la rue Constance cent vingt-six pieds six pouces et cinq lignes, puis une seconde profondeur de trente pieds, puis à angles droits cent cinquante huit pieds deux pouces et quatre lignes à la rue Magazine.

2° Huit certaines lots de terre, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges y appartenant en quelque sorte que ce soit, situés dans le Sixième District de cette ville, dans la partie de celui-ci, anciennement appelée Burthe-ville, dans l'îlet No 30, lequel est borné par les rues Magazine, Calhoun, Camp et Coffey, en date du 29 mai 1875. Le lot numéro un forme l'encoignure des rues Baronne et Général Taylor, et mesure vingt-huit pieds cinq pouces six lignes de face à la rue Baronne, cent cinq pieds et trois lignes de profondeur et face à la rue Général Taylor et vingt pieds huit pouces et une ligne de largeur dans le fond; le lot No deux touche au lot No un et mesure vingt-huit pieds cinq pouces et six lignes de face à la Baronne et vingt pieds huit pouces et une ligne dans le fond; même profondeur sur la ligne du lot No un et cent cinq pieds et trois lignes. Le lot No trois touche au lot No deux et mesure vingt-huit pieds de face à la rue Baronne, sur une profondeur de cent quatre pieds, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

2août—2 9 16 23 30—4 sept

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif Civil de Grandes Propriétés de Valeur non-améliorées dans le Sixième District.

Avenue Henry Clay, entre les rues Magazine et Constance et embrassant toute la façade de l'avenue Henry Clay et formant les encoignures des dite deux rues (la rue en arrière étant Webster),

— EI —

Avenue Henry Clay, entre Camp et Magazine, et formant l'encoignure de l'avenue Henry Clay et de la rue Magazine (la rue en arrière étant Calhoun).

Rudolph Danneel vs John Klein, Procès No 43,003.

Rudolph Danneel vs Frank W. Shotwell et als, Procès No 43,004.

Rudolph Danneel vs John Klein et als, Procès No 43,005.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—En vertu de trois writs de saisie et vente, à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus intitulées respectivement, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 14 septembre 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre ensemble avec tous les droits, voies, privilèges y appartenant, en quelque sorte que ce soit, située dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No 30, lequel est borné par l'avenue Henry Clay, les rues Magazine, Webster et Constance, composée de tous les lots Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 23 et 24 et la portion du fond du lot No 11 et mesurant deux cent quatre-vingt-quatre pieds sept pouces et deux lignes de face à l'avenue Henry Clay sur une profondeur et façade sur la rue Magazine de cent soixante-dix pieds, et mesurant de profondeur et façade sur la rue Constance de cent quarante pieds, puis sur une ligne courant en ligne droite avec la rue Constance cent vingt-six pieds six pouces et cinq lignes, puis une seconde profondeur de trente pieds, puis à angles droits cent cinquante huit pieds deux pouces et quatre lignes à la rue Magazine.

2° Huit certaines lots de terre, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges y appartenant en quelque sorte que ce soit, situés dans le Sixième District de cette ville, dans la partie de celui-ci, anciennement appelée Burthe-ville, dans l'îlet No 30, lequel est borné par les rues Magazine, Calhoun, Camp et Coffey, en date du 29 mai 1875. Le lot numéro un forme l'encoignure des rues Baronne et Général Taylor, et mesure vingt-huit pieds cinq pouces six lignes de face à la rue Baronne, cent cinq pieds et trois lignes de profondeur et face à la rue Général Taylor et vingt pieds huit pouces et une ligne de largeur dans le fond; le lot No deux touche au lot No un et mesure vingt-huit pieds cinq pouces et six lignes de face à la Baronne et vingt pieds huit pouces et une ligne dans le fond; même profondeur sur la ligne du lot No un et cent cinq pieds et trois lignes. Le lot No trois touche au lot No deux et mesure vingt-huit pieds de face à la rue Baronne, sur une profondeur de cent quatre pieds, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

2août—2 9 16 23 30—4 sept

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété du Premier District.

August Hoard versus Wm J. Sheridan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 43,255.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 4 septembre 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Camp, Magazine, Delord et St-Joseph, et désigné comme lot No 21 de l'îlet No 13, sur un certain plan dressé par A. Herz, Jr., notaire, le 1er février 1877, et mesurant dix-sept pieds de face à la rue Gravier sur une profondeur de quatre-vingt-huit pieds, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

2 août—2 9 16 23 30—4 sept

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété du Septième District.

Mme W. Anderson versus Succession de William Brand.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 43,252.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 72 et 74, rue St-Charles, entre Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 4 septembre 1894, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Six certains terrains, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, passages, servitudes, privilèges et avantages qui s'y trouvent ou qui en quelque sorte y appartiennent, situés dans le Septième District de cette ville, dans l'île bornée par l'avenue Carrollton (ci-devant avenue du Canal), les rues Jeanette, Sixième et Dublin; les dits terrains sont désignés par les Nos Douze, treize, Quatorze, Dix-huit, Dix neuf et Trente-trois, sur un plan annexé à un acte passé pardevant M. T. Ducros, notaire en cette ville, en date d'avril A. D. 1893, une copie duquel est annexé à un acte passé pardevant Ch. G. Rohrbach le 20 avril 1893, (la vente par Jos. D. Taylor au défendeur pour référence et les mesures comme suit: le terrain No 12 mesure trente deux pieds six pouces de façade rue Sixième, sur cent-cinquante pieds de profondeur, entre lignes égales et parallèles. Les terrains Nos treize et quatorze mesurent chacun trente pieds de façade rue Dublin, sur cent trente pieds de profondeur, entre lignes égales et parallèles. Le terrain No 13 forme le coin des rues Dublin et Jeanette; les terrains Nos dix-huit et dix-neuf (étant les terrains sixième et septième du coin des rues Dublin et Sixième) mesurent chacun trente pieds de façade rue Dublin, sur cent trente pieds de profondeur, entre lignes parallèles et égales; et le terrain No vingt trois mesure trente-deux pieds six pouces de façade rue Jeanette, sur cent cinquante pieds de profondeur, entre lignes égales et parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

2 août—2 9 16 23 30—sept 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété du Premier District.

Mme Laura Brand versus Succession de William Brand.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 43,221.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 4 septembre 1894, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Premièrement—Un certain morceau de terre avec tous les bâtiments, améliorations et tous les droits, passages, servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou autrement en dépendant, ensemble avec tous les privilèges d'alluvion ou augmentation de batture qui peut y être additionnés par le fleuve Mississippi, situé dans le troisième district de la ville, borné par le fleuve Mississippi, la rue Dauphine ci-devant Grande Hommes, et les rues projetées désignées comme Adam et Charbonnet, mesurant deux cent vingt-un pieds cinq pouces deux lignes de face à la route publique par dix huit cent dix neuf pieds six pouces et cinq lignes de profondeur sur la dite rue Charbonnet, de la route publique à la rue des Grands-Hommes, et dix huit cent soixante et onze pieds sept pouces et sept lignes de profondeur sur la dite rue Adam, mesurant sur la dite route publique à la rue des Grands Hommes, et deux cent neuf pieds six pouces et une ligne de largeur en arrière et faisant face sur la dite rue Dauphine; toutes les mesures précédentes plus ou moins ensemble avec toute la batture et augmentation de façade de la dite propriété et tous les quais et autres améliorations qui s'y trouvent; le tout selon un plan de C. A. De Armas, député-voyer-général, daté le six février 1862, et déposé dans le bureau de O. De Armas, ancien notaire de cette ville; étant la même propriété que la défenderesse a lui acquise par achat de Pierre Lanaux et John Trisconi par acte passé pardevant Joseph D. Taylor, notaire, le vingt-neuf de juin 1892. Les titres enregistrés dans le bureau des transports de la ville, dans le livre 146 folio 179.

Secondement—Les abattoirs, moulins, pompes, chaudières, les machines y appartenant, parcs, outils, instruments et autres accessoires y appartenant, attachés, faisant partie ou reliés avec les abattoirs, maisons, réfrigérateur bâtis et qui doivent être bâti sur la propriété ci-dessus décrite, sans aucune exception quelconque et tout ce que les Franchises obtenues et pouvant être obtenues par la défenderesse de la ville de la Nouvelle Orléans et du Bureau de Santé de cet Etat et spécialement tous les droits, privilèges et avantages provenant et qui peuvent provenir des ordonnances Numéros 5180, 5242 et 5112—Série du Conseil de la ville de la Nouvelle Orléans.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Termes et conditions—Premièrement: L'acquéreur paiera en comptant la réclamation de la plaignante dans l'affaire ci-dessus, se montant à quatre cent vingt piastres—étant pour intérêt et coupons arriérés sur sept hypothèques de mille dollars chacune en date du 11 mai 1893 et payables le 11 mai 1903, avec intérêt légal sur le dit intérêt et coupons arriérés, à partir du onzième jour de mai 1894 jusqu'à paiement.

Deuxièmement—L'acquéreur sera aussi à payer comptant les frais et charges dans l'affaire et la vente, ensemble avec dix dollars frais de copie de l'acte hypothécaire et les taxes d'Etat et de la ville dues sur la dite propriété s'il en a. Ainsi que cinq pour cent honoraires d'avocat sur tout le montant du dit bon hypothécaire, qui a été saisi et tous les intérêts, coupons qui ont été saisis.

Troisièmement.—L'acquéreur sera à payer jusqu'au montant de son enchère et assumer les bons décrits et coupons pas encore échus en paiera les mêmes comptant comme il choisira, à savoir, cent vingt-cinq bons de mille piastres chacun, datés du 11 mai 1892 et tous dès le onzième jour de mai 1903, avec intérêt coupons 6 0/0 attachés aux dits cent vingt cinq bons payable le 11me jour de novembre 1893 et chacun six mois après jusqu'au onzième jour de mai 1903, étant tous les coupons attachés aux dits bons, excepté les sept coupons qui sont en procès dans cette affaire.

Le tout comme il sera plus amplement décrit par un acte hypothécaire passé pardevant Joseph D. Taylor, notaire, le onzième jour de mai 1893, enregistré au Bureau des hypothèques de cette paroisse dans le livre 490, folio 432. Une copie du dit acte est déposée dans la dite affaire.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

2 août—2 9 16 23 30—4 sept

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété du Septième District.

Mme W. Anderson versus Succession de William Brand.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 43,252.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 72 et 74, rue St-Charles, entre Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 4 septembre 1894, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Six certains terrains, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, passages, servitudes, privilèges et avantages qui s'y trouvent ou qui en quelque sorte y appartiennent, situés dans le Septième District de cette ville, dans l'île bornée par l'avenue Carrollton (ci-devant avenue du Canal), les rues Jeanette, Sixième et Dublin; les dits terrains sont désignés par les Nos Douze, treize, Quatorze, Dix-huit, Dix neuf et Trente-trois, sur un plan annexé à un acte passé pardevant M. T. Ducros, notaire en cette ville, en date d'avril A. D. 1893, une copie duquel est annexé à un acte passé pardevant Ch. G. Rohrbach le 20 avril 1893, (la vente par Jos. D. Taylor au défendeur pour référence et les mesures comme suit: le terrain No 12 mesure trente deux pieds six pouces de façade rue Sixième, sur cent-cinquante pieds de profondeur, entre lignes égales et parallèles. Les terrains Nos treize et quatorze mesurent chacun trente pieds de façade rue Dublin, sur cent trente pieds de profondeur, entre lignes égales et parallèles. Le terrain No 13 forme le coin des rues Dublin et Jeanette; les terrains Nos dix-huit et dix-neuf (étant les terrains sixième et septième du coin des rues Dublin et Sixième) mesurent chacun trente pieds de façade rue Dublin, sur cent trente pieds de profondeur, entre lignes parallèles et égales; et le terrain No vingt trois mesure trente-deux pieds six pouces de façade rue Jeanette, sur cent cinquante pieds de profondeur, entre lignes égales et parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

2 août—2 9 16 23 30—sept 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété du Premier District.

Mme Laura Brand versus Succession de William Brand.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 43,221.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 4 septembre 1894, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Premièrement—Un certain morceau de terre avec tous les bâtiments, améliorations et tous les droits, passages, servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou autrement en dépendant, ensemble avec tous les privilèges d'alluvion ou augmentation de batture qui peut y être additionnés par le fleuve Mississippi, situé dans le troisième district de la ville, borné par le fleuve Mississippi, la rue Dauphine ci-devant Grande Hommes, et les rues projetées désignées comme Adam et Charbonnet, mesurant deux cent vingt-un pieds cinq pouces deux lignes de face à la route publique par dix huit cent dix neuf pieds six pouces et cinq lignes de profondeur sur la dite rue Charbonnet, de la route publique à la rue des Grands-Hommes, et dix huit cent soixante et onze pieds sept pouces et sept lignes de profondeur sur la dite rue Adam, mesurant sur la dite route publique à la rue des Grands Hommes, et deux cent neuf pieds six pouces et une ligne de largeur en arrière et faisant face sur la dite rue Dauphine; toutes les mesures précédentes plus ou moins ensemble avec toute la batture et augmentation de façade de la dite propriété et tous les quais et autres améliorations qui s'y trouvent; le tout selon un plan de C. A. De Armas, député-voyer-général, daté le six février 1862, et déposé dans le bureau de O. De Armas, ancien notaire de cette ville; étant la même propriété que la défenderesse a lui acquise par achat de Pierre Lanaux et John Trisconi par acte passé pardevant Joseph D. Taylor, notaire, le vingt-neuf de juin 1892. Les titres enregistrés dans le bureau des transports de la ville, dans le livre 146 folio 179.

Secondement—Les abattoirs, moulins, pompes, chaudières, les machines y appartenant, parcs, outils, instruments et autres accessoires y appartenant, attachés, faisant partie ou reliés avec les abattoirs, maisons, réfrigérateur bâtis et qui doivent être bâti sur la propriété ci-dessus décrite, sans aucune exception quelconque et tout ce que les Franchises obtenues et pouvant être obtenues par la défenderesse de la ville de la Nouvelle Orléans et du Bureau de Santé de cet Etat et spécialement tous les droits, privilèges et avantages provenant et qui peuvent provenir des ordonnances Numéros 5180, 5242 et 5112—Série du Conseil de la ville de la Nouvelle Orléans.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Termes et conditions—Premièrement: L'acquéreur paiera en comptant la réclamation de la plaignante dans l'affaire ci-dessus, se montant à quatre cent vingt piastres—étant pour intérêt et coupons arriérés sur sept hypothèques de mille dollars chacune en date du 11 mai 1893 et payables le 11 mai 1903, avec intérêt légal sur le dit intérêt et coupons arriérés, à partir du onzième jour de mai 1894 jusqu'à paiement.

Deuxièmement—L'acquéreur sera aussi à payer comptant les frais et charges dans l'affaire et la vente, ensemble avec dix dollars frais de copie de l'acte hypothécaire et les taxes d'Etat et de la ville dues sur la dite propriété s'il en a. Ainsi que cinq pour cent honoraires d'avocat sur tout le montant du dit bon hypothécaire, qui a été saisi et tous les intérêts, coupons qui ont été saisis.

Troisièmement.—L'acquéreur sera à payer jusqu'au montant de son enchère et assumer les bons décrits et coupons pas encore échus en paiera les mêmes comptant comme il choisira, à savoir, cent vingt-cinq bons de mille piastres chacun, datés du 11 mai 1892 et tous dès le onzième jour de mai 1903, avec intérêt coupons 6 0/0 attachés aux dits cent vingt cinq bons payable le 11me jour de novembre 1893 et chacun six mois après jusqu'au onzième jour de mai 1903, étant tous les coupons attachés aux dits bons, excepté les sept coupons qui sont en procès dans cette affaire.

Le tout comme il sera plus amplement décrit par un acte hypothécaire passé pardevant Joseph D. Taylor, notaire, le onzième jour de mai 1893, enregistré au Bureau des hypothèques de cette paroisse dans le livre 490, folio 432. Une copie du dit acte est déposée dans la dite affaire.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

2 août—2 9 16 23 30—4 sept

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété du Premier District.

Mme W. Anderson versus Succession de William Brand.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 43,252.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 4 septembre 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, passages, privilèges et tout ce qui y appartient, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'île bornée par les rues Camp, Magazine, Delord et St-Joseph, et désigné par la lettre A sur un plan de C. A. DeArmas, daté le 12 février 1866, déposé en l'étude de O. Drouet, notaire en cette ville. Ledit terrain mesure, au pied américain, trente-un pieds cinq pouces et cinq lignes de face à la rue Camp sur cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

2 août—2 9 16 23 30—4 sept

ANNONCE JUDICIAIRE.

ATTENTION LAITIERS!

Vente par le Shérif de Vaches, Chevaux et Wagon, etc.

Jacques Bordeaux versus Eugène Ibos Gune.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 42,620—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, au lieu ci-après désignés, le MERCREDI, 15 août 1894, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Au local de Jacques Bordeaux, coin des rues Clay et Gentilly; (près du Chemin de Gentilly):

10 vaches,
1 cheval,
1 charrette à lait, 1 lot de bidons, harnais, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

2 août—2 7 10 15

THE NEW ORLEANS BEE
(L'Abeille de la Nouvelle-Orléans).

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neigh